

ASSOCIATION DES PROFESSEUR.E.S DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA
ASSOCIATION OF PROFESSORS OF THE UNIVERSITY OF OTTAWA

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Date: **26 mars 2026**
Time: **10h00 à 12h00**
Format: **En personne & via ZOOM**
Location: **Desmarais (DMS) 12102**

ORDRE DU JOUR

Points	Sous-points	Action requise
1. Politique de reconnaissance de territoire		
2. Approbation de l'ordre du jour		
3. Rapport du Président	a) Négociations 2026-20xx	a) Information-Décision

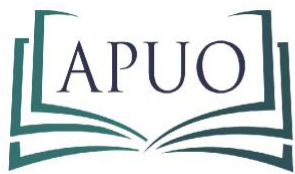
MANDAT DE NÉGOCIATION COLLECTIVE DE L'APUO 2026

Présenté à l'assemblée générale extraordinaire, le 26 mars 2026

Approuvé par le conseil d'administration pour recommandation, le 19 mars 2026

Approuvé par le comité exécutif pour recommandation, le 5 mars 2026

- Garantir la transparence, la participation et la reddition de comptes dans la prise de décision universitaire.
- Mettre en place des mesures visant à exercer un contrôle accru sur l'élaboration des horaires d'enseignement et à obtenir des dégrèvements pour la supervision des étudiant.e.s diplômés.
- Remédier aux lacunes et obstacles de la convention collective en ce qui concerne l'autochtonisation et la décolonisation de l'université.
- Renforcer les mesures visant la rétention des membres des groupes d'équité.
- Améliorer les conditions de travail des bibliothécaires universitaires.
- Aborder les questions relatives à la promotion et à la charge de travail des professeur.e.s de langues, des professeur.e.s remplaçants et des professeur.e.s à engagement spécial continu.
- Garantir un espace pour une garderie à l'Université d'Ottawa.
- Mettre en place des mesures visant à réduire les délais dans le processus de traitement des griefs.
- Établir dans la convention collective des protections assurant que l'adoption et l'utilisation de l'intelligence artificielle respectent les droits, la liberté académique et les conditions de travail des membres.
- Maintenir des niveaux de compensation équitables, pour les membres ordinaires et les membres à la retraite, qui préservent notre position relative en matière de compensation totale par rapport aux autres universités ontariennes.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

26 MARS 2026

10 H à 12 H

AVIS DE MOTION

Mandat de négociation

Attendu que le mandat de négociation est fondé sur les priorités identifiées par les membres de l'APUO au moyen des consultations suivantes :

- Sondage de négociation auprès des membres de l'APUO.
- Consultations avec les membres de l'APUO représenté.e.s parmi les comités suivants : Comité des affaires universitaires; Comité de négociation collective; et Comité d'équité, diversité et inclusion (EDI).
- Consultations avec les membres de l'APUO appartenant aux groupes de travail prévus par la convention collective : professeur.e.s à engagement spécial continu (PESC); membres du personnel enseignant de langue; bibliothécaires; professeur.e.s remplaçant.e.s; chercheurs.euses associé.e.s
- Consultations avec les membres de l'APUO des Premières Nations, Métis et Inuits
- Consultations avec l'Association des professeurs retraités de l'Université d'Ottawa

Qu'il soit résolu que l'Assemblée générale adopte le mandat de négociation collective pour la ronde de négociation de 2026.